

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE**  
des questions à l'ordre du jour  
du Conseil municipal du 16 septembre 2025



Les documents annexes relatifs à cette séance sont joints au présent envoi



Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 juin 2025.



**Décisions :**

Présentation du compte-rendu n°4 des décisions du maire prises dans le cadre de la Délégation de pouvoir du Conseil municipal au maire conformément à l'Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Période du 17 juin 2025 au 10 septembre 2025 (monsieur le maire)



**Délibérations :**

**Délibération N°2025-052 - Sur le rapport de monsieur le maire**

*Objet : DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE – SERVICE URBANISME – Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Modification n°2 – Saisine de la commune pour avis avant approbation en Conseil de Métropole*

Par lettre en date du 11 juillet 2025, les services de la Métropole nous ont saisi pour avis avant approbation en Conseil de Métropole de la modification n°2 du PLUi.

Le dossier de cette modification n°2 est prêt à être présenté au Conseil de Métropole du 18 septembre 2025, pour approbation.

Le Conseil municipal est invité à donner son avis, préalablement avant ce Conseil de Métropole.

Il est donc proposé, par cette délibération d'émettre un avis sur la modification n°2 du PLUi du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, avant approbation en Conseil de Métropole.

**Délibération N°2025-053 - Sur le rapport de madame Laetitia Tremouilhac, conseillère municipale déléguée au PNR**

*Objet : DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE – Parc naturel régional de la Sainte-Baume – Présentation du Rapport d'activités 2024*

Lors du Comité syndical du 25 juin, le rapport d'activités 2024 du Parc naturel régional de la Sainte-Baume a été remis aux communes membres.

Le Conseil municipal est invité, par cette délibération, à prendre acte de la communication de ce rapport.

**Délibération N°2025-054 - Sur le rapport de madame France Leroy, adjointe déléguée aux finances et à l'administration générale**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – FINANCES COMMUNALES – Admission en non-valeur de créances éteintes – Liste n°7669950015*

Madame Leroy informe l'assemblée délibérante que, madame la Trésorière a transmis la liste de cotes irrécouvrables n°7669950015 à présenter au Conseil municipal, pour décision d'admission en non-valeur de créances éteintes, dans le budget de la Commune.

**Délibération N°2025-055 - Sur le rapport de madame France Leroy, adjointe déléguée aux finances et à l'administration générale**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – FINANCES COMMUNALES – Adoption du Cahier des tarifications n°013/2025*

Par délibération n°2025-013 du 4 mars 2025, le Conseil municipal a adopté la version n°012/2025 du Cahier des tarifications communales.

Il est proposé, par cette délibération, d'actualiser le Cahier des tarifications en rajoutant certains tarifs votés par délibération n°2025-049, en séance du Conseil municipal du 24 juin dernier.

Parallèlement, il est proposé de rajouter un paragraphe dans le chapitre « Service communication ». Le paragraphe concerne la tarification appliquée aux frais d'envoi dématérialisé de photos.

Le Conseil municipal est donc amené, par cette délibération, à valider ce nouveau tableau de tarification et à adopter la nouvelle version du Cahier des tarifications qui prendra comme numéro 013/2025 et effet à compter de ce jour.

**Délibération N°2025-056 - Sur le rapport de monsieur Jean-Christophe Landreau, adjoint délégué au personnel**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – PERSONNEL COMMUNAL – Création d'un poste d'animateur territorial au titre de la promotion interne 2025 – Suppressions de postes*

Dans le cadre de la gestion du personnel communal, et afin de tenir compte de l'inscription d'un agent sur la liste d'aptitude au grade d'animateur territorial, au titre de la promotion interne 2025, il est proposé de créer un poste d'animateur territorial, à temps complet, à compter du 1er octobre 2025.

Il convient parallèlement de supprimer au 1er octobre 2025 le poste anciennement occupé par cet agent, à savoir : un poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe, à temps complet.

Pour tenir compte des différents départs en retraite, il convient par ailleurs de supprimer, à compter du 1er octobre 2025, les postes suivants :

- 1) Un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
- 2) Un poste d'ingénieur principal à temps complet,
- 3) Deux postes d'agent de maîtrise principal à temps complet.

**Délibération N°2025-057 - Sur le rapport de monsieur Jean-Christophe Landreau, adjoint délégué au personnel**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – PERSONNEL COMMUNAL – Mise à jour du tableau des emplois, arrêté au 1er octobre 2025*

Le Conseil municipal est amené, par cette délibération, à mettre à jour le tableau des emplois en insérant la création de poste qui a été adoptée par la délibération précédente, ainsi que les suppressions de postes liées aux départs en retraite. Il est proposé de valider le tableau des emplois, mis à jour au 1er octobre 2025.

**Délibération N°2025-058 - Sur le rapport de monsieur le maire**

*Objet : DIRECTION COMMUNICATION EVENEMENTIEL ASSOCIATIONS – Convention de mise à disposition d'un espace communal par la commune aux partenaires extérieurs – Autorisation de signature*

Dans la continuité de la délibération n°2025-049 adoptée en date du 24 juin 2025 relative aux conventions de mise à disposition d'un espace communal, il convient de proposer, par cette délibération, une nouvelle convention de mise à disposition d'un espace communal par la commune aux partenaires extérieurs, tels que La Maison du Bel Âge, La Mission locale du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, La Maison Perce-Neige ou Le Relais Petite Enfance.

Il est donc proposé, par cette délibération, de valider le contenu de cette convention de mise à disposition, jointe en annexe, et d'autoriser monsieur le maire à signer celle-ci avec la partie concernée, selon les cas qui se présentent.

**Délibération N°2025-059 - Sur le rapport de monsieur Jean-Christophe Landreau, adjoint délégué au personnel**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – PERSONNEL COMMUNAL – Engagement dans le dispositif du service civique – Autorisation de signature*

Il est proposé, par cette délibération, d'autoriser monsieur le maire à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du service civique auprès des

services de l'État compétents, d'autoriser monsieur le maire à signer les contrats d'engagement de service civique avec les volontaires, de donner son accord de principe à l'accueil des jeunes en service civique volontaire, avec démarrage dès que possible après agrément, de dégager les moyens humains, matériels et financiers, notamment la nomination et la formation d'un tuteur, nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs, notamment auprès des jeunes et de charger monsieur le maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération N°2025-060 - Sur le rapport de madame France Leroy, adjointe déléguée aux finances et à l'administration générale**

*Objet : DIRECTION RESSOURCES – FINANCES COMMUNALES – Budget principal de la commune – Adoption de la Décision Modificative n°2 de l'exercice 2025*

Il est proposé d'adopter la décision modificative n°2 du budget principal de la commune pour l'exercice 2025.